



**délibération :  
D\_2022\_4\_12**

Nombre de délégués en  
exercice : 60

Présents : 38

Votants : 47

**Objet : Rapport annuel  
d'activités 2021 de la  
crèche de Donnemarie-  
Dontilly "La bulle aux  
papillons"**

L' an deux mille vingt deux, le mardi 05 juillet à 18 h 00, le Conseil  
Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des  
Fêtes de Fontaine-Fourches, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE  
Roger, Le President.

Date de convocation du : 28 Juin 2022

**Titulaires** : Madame BANOS Stéphanie, Madame BENOIT Florence, Madame  
CHARLES Sabine, Madame DELATTRE Nadine, Madame FLON Martine,  
Madame GRANERO Agnès, Madame JACSONT Geneviève, Madame LEMORE  
Christine, Madame MOREAU Patricia, Madame PODOROJNIY Anastasia,  
Madame RIOTTE Corinne, Madame SAMSON Véronique, Madame SIVANNE  
Evelyne, Madame SOSINSKI Sandrine, Madame VERRIER Laure, Monsieur  
BORZUCKI Jean-Claude, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Monsieur  
CABOUSSIN Luc, Monsieur CAMUSET Pascal, Monsieur CARRASCO Alain,  
Monsieur CHANTRE Brice, Monsieur CHAUVIN Marc, Monsieur DELANNOY  
Jean-Pierre, Monsieur DENORMANDIE Roger, Monsieur FENOT Jean-Paul,  
Monsieur FENOUILLET Didier, Monsieur FORGET Michel, Monsieur GENON  
Fabrice, Monsieur GODRON Charles, Monsieur GYARMATHY Stéphane,  
Monsieur JAMBUT Gérard, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur MASSET  
Julien, Monsieur MONDO Thierry, Monsieur PACHOT Joël, Monsieur POTAGE  
Jean-Claude, Monsieur RAY Daniel

**Suppléant(s) en situation délibérante** : Monsieur FIEVET Jean-Pierre

**Pouvoirs** :

Madame BUOT Julie a donné pouvoir à Monsieur GODRON Charles  
Monsieur CAPMARTY André a donné pouvoir à Monsieur PACHOT Joël  
Monsieur CHAPLOT Jean-Luc a donné pouvoir à Monsieur POTAGE Jean-  
Claude

Monsieur FRAPPAT Didier a donné pouvoir à Monsieur RAY Daniel  
Monsieur GAUTRY Jean-Claude a donné pouvoir à Madame DELATTRE  
Nadine

Monsieur HERMANS Emeric a donné pouvoir à Madame SOSINSKI Sandrine  
Monsieur MAURY Yannick a donné pouvoir à Madame MOREAU Patricia  
Monsieur MIRVAULT Dominique a donné pouvoir à Monsieur PACHOT Joël  
Monsieur SOUCHAL Georges a donné pouvoir à Monsieur DELANNOY Jean-  
Pierre

**Absent(s)** : Madame LETERRIER Carine, Madame RICHARD Gisèle,  
Monsieur BEAULIEU Raphaël, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur JOLY  
Alain, Monsieur POULAIN Michel, Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge

**Excusé(s)** : Madame BUOT Julie, Madame GUERINOT Laurence, Madame  
VILLIERS Nadine, Monsieur CAPMARTY André, Monsieur CHAIGNEAU Jean-  
Louis, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur DE RYCKE Régis, Monsieur  
DEMAEGDT Bruno, Monsieur FLAMEY Francis, Monsieur FRAPPAT Didier,  
Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Monsieur HERMANS Emeric, Monsieur LESAGE  
Cédric, Monsieur MAURY Yannick, Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur  
SOUCHAL Georges

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Jean-Paul FENOT

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1411-3 ;  
Vu les statuts de la Communauté de Communes Bassée Montois,  
Vu la délibération du Conseil Communautaire n°9-01-06-18 du 11 juin 2018 attribuant à la société « Les petits chaperons rouges » la délégation de service public pour l'aménagement et l'exploitation du multi-accueil de Donnemarie-Dontilly pour une durée de 5 ans ;  
Vu le rapport annuel d'activités 2021 de la crèche de Donnemarie-Dontilly « Les petits chaperons rouges », ci-annexé ;  
Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 27 juin 2022;  
Vu l'avis favorable de la Commission petite enfance en date du 30 juin 2022 ;

Considérant que le multi-accueil « La bulle aux papillons » est géré par la société « Les petits chaperons rouges » dans le cadre d'une délégation de service public ;

Conformément à l'article 56 du contrat de délégation de service public, le délégataire remet à la collectivité avant le 1er juin de chaque année un rapport annuel portant sur l'exercice précédent.

Considérant que le rapport annuel d'activités 2021 de la crèche de Donnemarie-Dontilly « La bulle aux papillons » doit faire l'objet d'une communication à l'assemblée délibérante.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- prend acte du rapport annuel d'activités 2021 de la crèche de Donnemarie-Dontilly « La bulle aux papillons » établi par la société « Les petits chaperons rouges », gestionnaire de la structure dans le cadre de la délégation de service public.

**Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 0**

Envoyé en préfecture le 13/07/2022
Reçu en préfecture le 13/07/2022
Affiché le 13/07/2022
ID : 077-200040251-20220705-D_2022_4_12-DE

Emis le 05/07/2022, transmis en sous-préfecture  
et rendu exécutoire le 13/07/2022

 Le président  
Rogé DENORMANDIE  
